

25 MARS 2010

62170 MONTREUIL-SUR-MER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE COMMUNAUTE DE COMMUNES OPALE SUD**

L'an deux mille dix, le seize mars à dix-huit heures trente, le Conseil s'est réuni à l'AGORA de Berck-sur-Mer, sous la présidence de M. Jean-Marie KRAJEWSKI en suite de convocation en date du 10 mars 2010, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie de Berck-sur-Mer.

Etaient présents : Tous les conseillers en exercice, à l'exception de MM. Jean-Pierre BECQUELIN, Bruno COUSEIN et Philippe LECHERF absents excusés.
Suppléants : MM Henri BENARD, Gérard CAUCHOIS et Claudine YOUF

Mme Claudine YOUF est élue secrétaire.

2010 -13 Finances – Crédit vitrines – S.A.R.L. PHINAT

Rapporteur : Gérard RATYNSKA

Le rapporteur rappelle la convention de « crédit-vitrines » en date du 25 avril 2007 et l'avenant n°1 du 7 janvier 2009.

Dans ce cadre, il propose à l'assemblée de voter une bonification de 3,40 points sur le dossier « crédit-vitrines » concernant la S.A.R.L. PHINAT, salon de coiffure, 416, rue de l'Impératrice 62600 Berck-sur-Mer.

Le comité d'attribution en sa réunion du 15 juillet 2009 a émis un avis favorable sur le dossier.

Le montant du prêt sollicité auprès de la Banque Populaire du Nord de Berck s'élève à 10 941 €. Le taux bancaire est de 4,26 %. La bonification apportée par la communauté de communes Opale Sud sera de 972, 25 €.

Elle sera versée annuellement pendant la durée du prêt (5 ans) selon les intérêts prévus au tableau d'échéances.

Chaque subvention annuelle sera amortie totalement l'année suivante.

Un crédit de 15 000 € est prévu chaque année au budget primitif pour l'opération « crédit-vitrines ».



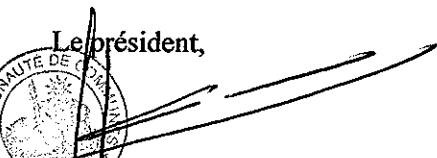
REÇU LE

25 MAR. 2010

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER

Adopté à l'unanimité

Fait à Berck-sur-Mer,
Le 17 mars 2010

Le président,

Jean-Marie KRAJEWSKI

Publié le 23 MARS 2010
Exécutoire le 25 MARS 2010

Le président,

Jean-Marie KRAJEWSKI